



Compte-rendu de la réunion du Conseil d'administration
tenue le 26 novembre 2018 par appel conférence

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2018
4. Suivi des réunions précédentes
5. Finances
 - 5.1. Bilan financier
 - 5.2. Salaires payables
 - 5.3. PA-P01 Gestion financière
6. Gouvernance
 - 6.1. Signataires et représentants autorisés
 - 6.2. Conseil d'administration - mode de fonctionnement
 - 6.3. Centre national de badminton du Québec – dissolution
 - 6.4. Politique relative au cannabis en milieu de travail
7. Compétitions
 - 7.1. RC-D01-3 Politique d'admissibilité aux championnats provinciaux
 - 7.2. Jeux du Québec 2023
 - 7.3. Classe C - type de volant
 - 7.4. Catégorie U15 - type de volant
 - 7.5. Championnats provinciaux par équipe
8. Rapports d'étape
 - 8.1. Compétitions - participation
 - 8.2. Stages - participation
 - 8.3. Affiliations
9. Varia
10. Date de la prochaine réunion
11. Levée de la réunion

Étaient présents : Monsieur Joe Bianchini, administrateur
Monsieur Gaston Girard, gouverneur
Monsieur Mario Harbec, secrétaire
Monsieur Pieric Langlais-Gagné, trésorier
Monsieur Claude Tessier, président

Était présente d'office : Madame Chantal Brouillard, directrice générale

Absences motivées : Monsieur Bruno Bélisle, gouverneur
Monsieur Étienne Couture, administrateur

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Claude Tessier déclare la réunion ouverte à 18h40.

2. Adoption de l'ordre du jour

**RÉSOLUTION
CA-2018-1742**

Monsieur Pieric Langlais-Gagné, appuyé par monsieur Gaston Girard, propose l'adoption de l'ordre du jour.

UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2018

**RÉSOLUTION
CA-2018-1743**

Monsieur Gaston Girard, appuyé par monsieur Claude Tessier, propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2018.

UNANIMITÉ

Les membres approuvent également le compte rendu de cette réunion à diffuser aux représentants des associations régionales affiliées.

4. Suivi des réunions précédentes

Madame Brouillard fait le suivi de certains projets en cours.

5. Finances

5.1. Bilan financier

Madame Brouillard présente les états financiers au 14 novembre 2018. Environ 50% des revenus ont été perçus alors qu'environ le tiers des dépenses ont été encourues. La projection d'un déficit d'environ 24 000 \$ demeure mais des actions visant sa réduction sont en cours.

5.2. Salaires payables

Conformément à la directive GV-D03-01, madame Brouillard informe le Conseil d'administration que tous les salaires dus aux employés ont été payés conformément aux contrats de travail en vigueur et que les différentes lois provinciales et fédérales s'y appliquant ont été respectées.

5.3. PA-P01 Gestion financière

Madame Brouillard rappelle que, lors de l'adoption de cette politique, les membres du Conseil d'administration ont mentionné vouloir préciser certains mécanismes de suivi du budget. Les membres discutent de différentes options à cet effet tout en soulignant ne pas vouloir inutilement alourdir la charge de travail des permanents.

Monsieur Harbec rédigera un projet de la politique PA-P01 pour adoption par le Conseil d'administration.

6. Gouvernance

6.1. Signataires et représentants autorisés

Madame Brouillard indique que les signataires et représentants autorisés de Badminton Québec sont désignés annuellement.

RÉSOLUTION CA-2018-1744

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Gaston Girard propose que les représentants et signataires officiels de Badminton Québec pour les dossiers ci-après soient :

- ✓ Affaires courantes
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier
- ✓ Commandites
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Sports Québec
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Badminton Canada
Madame Chantal Brouillard ainsi que messieurs Claude Tessier et Pieric Langlais-Gagné;
- ✓ Sports Études
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Campagne de levée de fonds
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Jeux du Québec
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier;
- ✓ Affaires financières
Madame Chantal Brouillard ainsi que messieurs Gaston Girard et Mario Harbec;

- ✓ Regroupement Loisirs Québec
Madame Chantal Brouillard et monsieur Claude Tessier.

UNANIMITÉ

6.2. Conseil d'administration - mode de fonctionnement

Madame Brouillard dépose un organigramme de la structure décisionnelle de Badminton Québec. Elle souligne que des membres du Conseil d'administration sont déjà impliqués dans certains comités.

Les membres conviennent que le processus décisionnel peut être amélioré en assignant un représentant du Conseil d'administration aux comités n'en comptant pas. Madame Brouillard enverra un courriel afin de recenser l'intérêt des membres du Conseil d'administration envers les différents comités.

6.3. Centre national de badminton du Québec - dissolution

Madame Brouillard rappelle que le Centre national de badminton du Québec (CNBQ) a été créé lors de la mise en place du centre d'entraînement à Laval. Ce dernier ayant été fermé et puisqu'il est très peu probable que Badminton Québec réinvestisse dans un centre de haute performance, la structure légale du CNBQ n'a plus sa raison d'être.

Madame Brouillard présente les démarches à effectuer pour dissoudre le CNBQ. Elle précise que cette corporation ne détient aucun bien et n'a aucune dette. Les membres conviennent de la dissolution du CNBQ.

6.4. Politique relative au cannabis en milieu de travail

Madame Brouillard dépose un projet de politique adapté d'un document produit par le Comité olympique canadien.

Les membres sont en accord avec les principes énoncés dans le document. Monsieur Harbec rédigera une directive harmonisée à la politique de gestion des ressources humaines de Badminton Québec (RH-P01) pour adoption par le Conseil d'administration.

7. Compétitions

7.1. RC-D01-3 Politique d'admissibilité aux championnats provinciaux

Madame Brouillard présente des recommandations du Comité de régie des compétitions et de la permanence de Badminton Québec quant aux critères d'admissibilité des athlètes aux championnats provinciaux.

Les membres du Conseil d'administration considèrent que les championnats doivent être réservés aux athlètes dont la résidence principale est au Québec mais que les autres tournois des réseaux de compétitions provinciaux doivent demeurer ouverts à tous.

Monsieur Harbec rédigera pour adoption par le Conseil d'administration un projet de modification de la directive RC-D01-3 avec entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2019.

7.2. Jeux du Québec 2023

Madame Brouillard indique que les sports désirant être à l'affiche des Jeux du Québec à l'hiver 2023 doivent soumettre leur candidature.

RÉSOLUTION CA-2018-1745

Monsieur Mario Harbec, appuyé par monsieur Claude Tessier, propose de soumettre à Sports Québec la candidature du badminton à titre de sport présenté lors de l'édition Hiver 2023 de la Finale provinciale des Jeux du Québec.

UNANIMITÉ

7.3. Classe C - type de volant

Madame Brouillard rappelle que le Conseil d'administration a décidé que les parties de la Classe C lors de quatre des huit tournois de la saison 2018-2019 soient disputées avec des volants de plumes mais qu'il reste à choisir le type de volant utilisés lors du championnat provincial. Elle dépose les résultats d'un sondage et les recommandations du Comité de régie des compétitions et de la permanence de Badminton Québec.

RÉSOLUTION CA-2018-1746

Monsieur Claude Tessier, appuyé par monsieur Gaston Girard, propose l'utilisation du volant de plume pour disputer les parties de la Classe C lors du championnat provincial tenu en avril 2019.

UNANIMITÉ

Au terme de la saison, une analyse de la participation et des avis recueillis auprès des joueurs par voie de sondage orientera le choix du type de volant utilisé pour la classe C en 2019-2020.

7.4. Catégorie U15 - type de volant

Madame Brouillard rappelle que des participants au Forum des membres tenu dans le cadre du Congrès du badminton québécois 2018 ont demandé que le volant de plumes soit utilisé pour les parties disputées dans la catégorie U15. Elle dépose les résultats d'un sondage mené auprès des entraîneurs de joueurs des catégories U13 et U15 participant au Grand Prix junior, ainsi que les recommandations du Comité de Haute performance et de la permanence de Badminton Québec à ce sujet.

RÉSOLUTION CA-2018-1747

Monsieur Claude Tessier, appuyé par monsieur Gaston Girard, propose l'utilisation du volant de plumes pour disputer les parties de la catégorie U15 à compter de la saison 2019-2020.

MAJORITÉ

Pour : messieurs Bianchini, Girard, Langlais-Gagné, Tessier.
Abstention : monsieur Harbec.

Monsieur Harbec s'abstient car il lui manque certaines données pour prendre position.

7.5. Championnats provinciaux par équipe

Madame Brouillard souligne la baisse de participation aux championnats par équipe et l'annulation de la Coupe Sénior depuis 2016. Afin d'assurer la survie de la compétition junior, le Comité de régie des compétitions recommande que les régions désirant participer à la finale provinciale des Jeux du Québec soient obligées d'inscrire au moins une équipe au championnat par équipes junior. La permanence de Badminton Québec indique que cela peut diminuer de façon importante le nombre de régions admissibles à la compétition de badminton des Jeux du Québec et entraîner le retrait de notre sport des Jeux. La permanence recommande de suspendre l'organisation des championnats provinciaux par équipe pendant la recherche de moyens de rendre attrayant pour les athlètes et les clubs leur participation à ces championnats.

Les membres du Conseil d'administration appuient les recommandations de la permanence.

Monsieur Girard quitte la réunion.

8. Rapports d'étape

8.1. Compétitions - participation

Madame Brouillard présente les statistiques de participation des deux réseaux provinciaux. Après les quatre premières étapes du Grand Prix Black Knight / Ashaway, une baisse de cinq inscriptions est enregistrée, excluant la nouvelle étape de développement présentée à Valleyfield en début de saison. Le circuit Yonex affiche une baisse de 62 inscriptions en quatre compétitions; il faut cependant noter qu'une trentaine d'inscriptions ont été refusées à l'invitation de Lachine car la capacité d'accueil maximale a été atteinte.

8.2. Stages - participation

Madame Brouillard mentionne que les deux stages de formation d'entraîneurs de niveau régional ont accueilli 30 participants et qu'une douzaine de personnes sont inscrites au stage de niveau provincial qui se tiendra au début décembre.

Le stage de formation d'officiels prévu au début décembre a été annulé faute d'inscriptions.

8.3. Affiliations

Madame Brouillard présente les données d'affiliation.

9. Varia

Aucun sujet n'est ajouté à l'ordre du jour.

10. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion devrait se tenir en février 2019.

11. Levée de la réunion

RÉSOLUTION CA-2018-1748

Monsieur Claude Tessier, appuyé par monsieur Mario Harbec, propose la levée de l'assemblée à 21h40.

UNANIMITÉ

Lu et approuvé lors de la réunion du Conseil d'administration du 18 février 2019, sur proposition de monsieur Claude Tessier, appuyé(e) par monsieur Pieric Langlais-Gagné, et adoptée à l'unanimité .